...ur et 7 jours, pour coups et bris de clôture; Adolphe Delettré, Mouscron, et Marie Pollet, Roubaix, ...gen 8 jours pour coups.

Frédéric Voet, Courtrai, 26 fr. pour outrages ; Ferdinand Verbelst, Henri Verbelst et Prosper Deneyer, Ledeghem, chacun 21 fr. 20, conditionnellement, pour avoir tenté d'empêcher la marche du train; Jean Ghekierre, Rambecq, et Léopold Huysentier, Gulleghem, chacun 100 fr., conditionnellement, pour délits de chasse; Aloïse Windels, Vichte 1 mois et 15 fr., pour outrage et ivresse; Jean Decaluwe, ...hem, 100 fr. pour délit de chasse.

Charles Loofs, Jseghem, 1 mois, 8 jours et 26 fr. pour coups et outrages ; Edouard Desmarchelier et Charles Platteau, Waermeerde, chacun, 2 mois et 50 fr. conditionnellement pour coups ; Léonie Vandoorne à René Doom, Roulers, chacun 26 fr. pour coups et bris de clôtures ; Aloïse Devos, Roulers, 3 mois (conditionnellement) pour coups ; Charles Collewaert Marcks, 100 fr. (conditionnellement) pour délit de chasse ; Emile David et Joseph Ghesquières, Menin 1 mois (conditionnellement) pour coups ; Auguste Desmedt, détenu, pour vol.

Polydore Molle, 6 mois et 1 mois ; Polydore Bekaert, 6 mois et 8 mois ; René Veranneman, 2 fois 1 mois ; Gustave Debusschère, Léopold Moeckelberg, Ferdinand Muylle, Alphonse Lambrecht, chacun 1 mois, tous à Roulers, pour coups, rébellion, outrage à ...ts de clôture : Polydore Bekaert, Roulers, 1 mois pour coups ; Auguste Vandewalle, détenu, 12 mois pour coups ; Alphonse Boom, 1 mois 26 fr. et 15 ... pour outrages et bruit nocturne.

Léonie Delombaerde, 26 fr., conditionnellement, et Théophile Manderick, 15 jours, conditionnellement, à Harlebeke, pour coups ; Victor Vanteenkiste, Guerne, 2 mois, 1 mois et 26 fr. et 20 jours, pour coups, menaces de mort et injures ; Henri Flamand, Mouscron, 26 fr. et 1 fr. pour menaces et injures ; Jules Maty, Emile Deconinck, Alphonse Delf, Mouscron, chacun 1 mois et 10 fr. pour coups et bris mobilier ; Blondine Vanhonacker, 15 fr. Lucie Vandenheede, 20 fr., Auguste Vandenheede, 15 jours, tous trois conditionnellement, à Ooteghem, pour coups et injures ; Georges Fennineck, détenu, 8 mois et 26 fr., pour vol.

— *La foire aux chevaux.* — La cinquième foire aux chevaux, tenue jeudi dernier à Courtrai, a parfaitement réussi. Amateurs et chevaux sont arrivés en grand nombre de tout côté.

Il y avait environ 700 chevaux dont 400 ont été vendus. Les marchands allemands, anglais et français étaient nombreux et offraient de bons prix. Voici le résultat du concours qui a eu lieu à la suite de la foire :

1° Pour les plus beaux chevaux de trait boniers, de race indigène, de 3 ans et plus. 8 concurrents :

1er prix, 50 fr. et une médaille de vermeil, Jacques Bouchaert, Beveren, Roulers ; 2e prix, 40 fr. et une médaille d'argent, Joseph Vancaillie, Roulers ; 3e prix, 25 fr. et une médaille de bronze, Aug. Bussschaert, Mouscron.

2° Pour les plus belles juments de race indigène de 3 ans et plus. 8 concurrents.

1er prix, 50 fr. et une médaille de vermeil, Henri De Malinin, Menin; 2e, 40 fr. et une médaille d'argent, Xavier Dick, Hoogledé; 3e, 25 fr. et une médaille de bronze, Constant Michiels, Ingoygheim.

3° Pour les plus beaux chevaux hongres de race indigène de moins de 3 ans, 12 concurrents :

1er prix, 40 fr. et une médaille de vermeil, Pierre Hanssens, Staceghem; 2e prix, 25 francs et une médaille d'argent, Jean Vancaillie, Gitt; 3e prix 15 fr. et une médaille de bronze, les enfants Maes, Wevelghem.

4° Pour les plus belles pouliches de race indigène, 6 concurrents :

1er prix, 40 fr. et une médaille de vermeil, Désiré Buschnert, Olsene ; 2e prix, 35 fr. et une médaille d'argent, Jacques Verschure, Beveren (Harlebeke) ; 3e prix, 15 fr. et une médaille de bronze, Léon Matthon Thielt.

5° Pour les plus beaux poulains et pouliches de l'année, de race indigène, 18 concurrents :

1er prix, 25 fr. et une médaille de vermeil, Désiré Iserbyt; Bossuyt, 2e prix, 15 fr. et une médaille d'argent, les enfants Vervaecke, Lendelede.

Le jury a, en outre, décerné une médaille de vermeil et une mention honorable pour le plus beau couple de chevaux de trait, à M. Grimonpont, de Tourcoing.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 28 juin.* — Alfred Cosyns, rue Marquiset, 16. — Marie Depeschle, rue Saint-Maurice. — Jean-Baptiste Vanderkyen, rue de la Guinguette. — Blanche Callenaere, rue de France, 39. — Georges Dubois, rue de Condé. — René Dumont, rue Neuve Bicêne. — Marie Defontaine, rue Meyerbeer. — Gabrielle Scache, rue du Brandelor. — Germaine Boitte, rue Blanchemaille, Hôtel-Dieu. — Charles Pottier, rue d'Espagne, 14. — Ange Dewilde, rue de Lannoy, 19. — Valentine Jacquart, rue Pellart, 30. — *Mariages.* — Emile Delcourt, 38 ans, peintre en bâtiment, rue de la Lorraine, 32, et Esther Van Leemsche, 29 ans, sans profession, rue de Naples, 54. — Arthur Gillot, 28 ans, mécanicien, rue de la Chapelle-Carrette, et Claire Eggermont, 28 ans, rue du Fontenoy. — Charles Plouvier, 43 ans, contremaître de filature, rue Saint-Etienne, 24, et Joséphine Carton, 45 ans, doubleuse, rue de l'Arc, 7. — Victor Thorel, 25 ans, sergent au 21e régiment d'infanterie, à Paris, et Louise Teffel, 25 ans, couturière, rue Lavroix, 220. — Ferdinand Vandenhaeghem, 22 ans, apprêteur, rue de Lannoy, 157 et Marie Rocket, 22 ans, journalière, rue Thiers. — *Déclarations de décès du 28 juin.* Gilles Flamencourt, 71 ans, rue de la ...ans, rue de l'Alma, 202. — ...rnaud. — Rosalie Michel, 3 ...ans, ...hassen, présenté sans vie, rue Théodore, 42. — ...el Vangheluwe, rue de l'Epeule. — Delon, présenté sans vie, Hôtel-Dieu. — Charles Sjongers, 20 ans, Hôtel-Dieu.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 28 juin.* — Sadi Balcans, rue de la Lutte. — Jules Dessauvages, rue de Lille. — Jules Ferret, rue du Clocher. — Cécile Wastyn, rue des Plats. — *Publications de mariages.* — Henri Waris, 21 ans, contremaître, et Nathalie Duprez, 20 ans, servante. — Henri Deneve, 42 ans, garçon boulanger, et Marie Neyrinck, 30 ans, servante. — Alfred Catteau, 27 ans, contremaître, et Clémence D'haene, 23 ans, repasseuse. — *Mariages.* — Louis Persyn, 28 ans, tailleur de pierres, et Julienne Caulembier, 22 ans, sans profession. — Jules Bujardin, 33 ans, boulanger, et Esther Dumortier, 33 ans, épicière. — Charles Leuridant, 53 ans, jardinier, et Clémence Lemay, 40 ans, journalière. — Camille Carrette, 21 ans, modeleur, et Céline Guillermie, 33 ans, rattacheuse. — Arthur Bourgois, 29 ans, cordonnier, et Rosalie Dellelancerce, 22 ans, tisseuse. *Déclarations de décès du 28 juin.* — Albéric Carrette, 10 mois, rue de Renaix. — Adolphine 22 ans, sans profession, rue Hauchard. — Eléonore Haillieul, 3 ans 9 mois, Hopital Civil. — Zulma Midavaine, 2 ans 4 mois, au Blanc Seau. — Marie Descamps, 66 ans 10 mois, sans profession, au Blanc Seau.

MENIN. — *Déclarations de naissances du 20 au 26 juin.* — Vincent Oudbouck, rue Courte, 5. — Irma Louage, boulevard de Courtrai, 34. — Henri Mispelaere, rue de Mouscron, 119. — Jérôme Vanroye, chaussée de Mouscron, 3. — ...ise Popelier, rue de Courtrai, 71. — Aurélie Huysentruyt, rue de Lille, 27. — Cyrille Delbaere, rue de Moorseele. — Bertha Debuck, rue de Wervicq, 45. — André Vanoye, rue de Bruges, 13. — Georgette Verhaeghe, rue du Anglier, 3. — Emile Verstraete, rue de Reckem, 7) — ...hard Verlinde, porte d'Ypres, 37. — Joséphine Naert, ...ssée de Mouscron, 6. — Edmond Casier, rue de Courtrai, 31. — Rachel Delmotte, rue des Barraques, 39. — Edouard Devriese, rue de l'Agneau, 6. — *Publications de mariages.* — Victor Casier, négociant, chaussée de Wervicq, et Alice Disconinck, particulière, à Luingne. — Heliodore Vanmeenen, charpentier, près de l'Eglise, et Marie Deleu, journalière, rue Courte. — *Mariages.* — Léon Vandenbosch, 21 ans, chaisier, rue de Bruges et Céline Debbelaure, 20 ans, épouseuse, rue de Bruges. — *Déclarations de décès du 20 au 26 juin.* — Charles Deleu, 26 ans, commis de bureau, rue de Lille. — Amand Seynave, 20 ans ouvrier en lin, chaussée de Courtrai. — François Vinck, 35 ans, domestique, Grand'Place. — Julien Bonnel, 5 mois, chaussée de Bruges. — Louise Vandekerckove, 5 mois, porte de Bruges, 149. — Maurice Huyghe, 2 mois, rue de Lille, 51.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille FLAMENCOURT-COSTEUR qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jules FLAMENCOURT, décédé à Roubaix, le 27 juin 1890, dans sa 72e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le lundi 30 courant, à 9 heures, au Vieux-Chêne, où le convoi se formera à 8 heures 1/2 et à l'Eglise Saint-Martin, à Roubaix.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 30 juin 1890, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Laure DHALLUIN, décédée à Roubaix, le 3 juin 1890, dans sa quarantième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré à l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 30 juin 1890, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Claudia-Marie MERCIER, épouse de M. Charles COUSSAERT, décédée à Roubaix, le 2 mai 1890 dans sa 33e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 30 juin 1890, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Esther LEFEBVRE, morte à Roubaix, le 4 juin 1889, à l'âge de 64 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 3 juin 1890, à 9 heures, pour le repos de l'ame de Dame Pauline-Louise-Amélie WARLUSKI, décédée à Roubaix, le 28 mai 1890, dans sa 78e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de *faire-part sont priées de considérer* le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 30 juin 1890, à 8 heures, pour le repos de l'ame de Monsieur Frédéric BEGHIN, veuf de *Dame Louise SEGARD, décédé à Roubaix, le 27 mai 1890,* à l'âge de cinquante trois ans, administrés des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le present avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mardi 1er juillet 1890, à 9 heures, pour le repos de l'ame de Mademoiselle Louise-Antoinette-Isabelle DELSAUX, décédée à Roubaix, le 9 mai 1890, à l'âge de 17 ans et 3 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de *considérer le present avis comme en tenant lieu*

Un Obit solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mercredi 2 juillet 1890, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Théodore HANNART, époux de Dame Hortense TAFFIN, décédé subitement à Roubaix, le 22 mai 1890, à l'âge de 64 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mardi 1er juillet 1890, à 9 heures, pour le repos de l'ame de Mademoiselle Louise-Antoinette-Isabelle DELSAUX, décédée à Roubaix, le 9 mai 1890, à l'âge de 17 ans et 3 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de *considérer le present avis comme en tenant lieu*

Un Obit solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mercredi 2 juillet 1890, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Théodore HANNART, époux de Dame Hortense TAFFIN, décédé subitement à Roubaix, le 22 mai 1890, à l'âge de 64 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

FAITS DIVERS

Voyages. — Avec la belle saison, va s'ouvrir la période des excursions et des voyages.

En France, comme à l'étranger, les compagnies de chemins de fer ont organisé des nouvelles facilités pour ces déplacements, mais l'ignorance des combinaisons avantageuses offertes au public, l'empêche souvent de jouir de ces avantages.

Les personnes qui ont des voyages en vue, ont donc grand intérêt, à s'entourer de renseignements sûrs, avant de se mettre en route.

Nous les engageons à s'adresser à la Société des Voyages Economiques, 161, rue Montmartre, à Paris, ou à son bureau de vente, 10, rue Auber, où elles trouveront toutes les indications désirables, avec les billets de chemins de fer, à prix réduits, et à itinéraires facultatifs, pour la France et l'Etranger. Ces billets sont délivrés dans les 48 heures de la demande.

La Société des voyages économiques délivre également des coupons d'hôtel qui assurent au voyageur, en même temps que la limitation de ses dépenses, et un accueil empressé chez ses correspondants, une économie d'environ 25 o/o, sur les prix ordinaires.

Des excursions en groupes à des prix très réduits, seront organisées en Juillet et août, pour la Suisse, l'Italie, les Alpes et les Pyrénées.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

29 JUIN 1793

L'ATTAQUE DE NANTES

La marche des Vendéens sur Nantes épouvanta les républicains; Nantes, assise au flanc d'une colline sur la rive droite de la Loire, dont le large lit coupé d'îles était séparé d'elle par de vastes prairies, était une ville ouverte, entourée des faubourgs (en commençant par l'Est) de Richebourg, de Saint-Clément, de Paris, de Saint-Similien, de Marchix, de Rennes et de Vannes; la rivière d'Erdre y arrive du Nord, entre les portes de Paris et de Rennes. Sur la *rive gauche, se trouvaient au Sud-Est le faubourg de* Sèvre, par où la Sèvre se jette dans la Loire, et au-dessus de lui, le long de la Loire, le faubourg Saint-Jacques.

Cathelineau venait d'Angers devait attaquer par la rive droite de la Loire, Charette par la rive gauche. Les représentants Merlin de Douai et Gillet voulaient évacuer la ville, les généraux Canclaux et Beysser s'y opposèrent.

Le 29, à la pointe du jour, Charette commença l'attaque, rejeta les républicains de Pont-Rousseau (qui est au-delà de la Sèvre, dans le faubourg de Sèvre dont il s'empara, puis dans le faubourg St-Jacques, où il fut exposé à un feu terrible parti du pont que les républicains avaient coupé, mais il parvint à faire passer la Loire sur des bateaux, du côté de Richebourg par quelques troupes qui vinrent s'établir dans la prairie de Maurces et riposter avec avantage au feu du pont.

L'attaque, retardée sur la rive droite, finit par devenir générale, Bouchamp foudroyant le faubourg St-Clément, Cathelineau attaquant le faubourg de Paris et d'Elbée celui de Rennes; à midi la ville, presque cernée, était assaillie sur neuf points à la fois.

Malgré la résistance acharnée des républicains, les Vendéens finissent par emporter les faubourgs de Saint-Clément, de Paris, de Saint-Similien, de Rennes, *ils sont dans la ville et déjà les Bleus commencent à fuir par la porte de Vannes quand Cathelineau est mortellement frappé sur la place de Viarmes; d'un* autre, coté la route de Vannes, qui devait être laissée libre pour favoriser la retraite des républicains, se trouve mal à propos coupée par la cavalerie du prince de Talmont, les Bleus refoulés sont forcés de rentrer dans la ville, de vaincre ou de mourir, engagent un nouveau combat contre les Vendéens découragés par la chute de leur général, et après une lutte qui avait duré dix-huit heures, l'armée vendéenne est obligée de se retirer, protégée dans sa retraite par le combat que Charette recommença le lendemain sur la rive gauche et qui ne permit pas aux républicains de la poursuivre. La défense avait été aussi vigoureuse que l'attaque. Des deux généraux qui avaient sauvé Nantes des Vendéens, l'un Beysser, fut guillotiné par la République, l'autre Canclaux, fut nommé Pair par la Restauration.

VARIÉTÉS

LE CIMETIÈRE DE ROUBAIX

Le christianisme s'est distingué des autres religions par une coutume sublime : il a placé les cendres des fidèles dans l'ombre des temples du Seigneur et déposé les morts dans le sein du Dieu vivant. — CHATEAUBRIAND. — (Génie du christianisme.)

. . . . . .

Partout où le « progrès » n'a pas encore passé, partout où l'on respecte les anciennes traditions, nous trouvons en effet l'asile des morts entourant l'église... les fidèles dorment à l'ombre du temple où ils ont entendu la parole de Dieu, et travaillé à leur salut. Cette coutume de placer les morts au milieu des vivants, et de les associer au bruit comme au tumulte de la vie, était une invitation constante au souvenir, au recueillement, à la prière, et comme un préservatif contre les dangers d'une vie passagère qui doit payer un *jour son tribut* à la mort.

Les roubaisiens, qui n'ont connu d'autre cimetière que celui d'aujourd'hui, seraient tentés de croire qu'il a toujours existé et, qu'avec la nécessité, il s'est prêté aux agrandissements progressifs; témoin encore l'agrandissement qui se fait en ce moment, dans de telles proportions qu'il semble devoir suffire à bien des générations.

Nous recueillons, dans l'Histoire de Roubaix, par M. Théodore Leuridan, des détails très précieux que nous allons résumer pour nos lecteurs.

. . . . . .

A une époque qui n'est pas éloignée de nous de deux siècles, le cimetière de Roubaix formait, à l'église St-Martin, une verte ceinture entourée de fossés; ce cimetière servait de sépulture au commun des fidèles. L'inhumation dans l'église même, soit au chœur, soit dans les nefs, n'avait lieu que pour les personnages de distinction et les familles notables.

Ce cimetière a été souillé en 1520, par le meurtre d'un laïc, et une sentence de l'official de Tournai en ordonna la «réconciliation»: un homme attendit, par une nuit sombre, dans le cimetière près de l'église, celui *qu'il regardait comme son ennemi*, et le tua en lui ouvrant d'un coup de poignard une large blessure par où le sang, s'échappant à grands flots, arrosa, en plusieurs endroits, la terre sacrée de ce cimetière qui demandait à être purifié.

En 1637, 1669 et 1762, de si terribles épidémies sévirent à Roubaix, et le nombre des morts fut si considérable qu'on fit choix d'un champ éloigné *du centre pour y déposer les pestiférés.* Il faut sans doute rapporter à une circonstance semblable, l'existence de la masse *d'ossements trouvés*, vers 1839, rue des Lignes, en creusant les fondations des maisons en face de l'Ecole chrétienne (aujourd'hui Ecole Nationale de Musique), lieu qui, au XVIIe siècle, se trouvait aux confins du bourg.

On n'obtenait plus, pendant les épiémies, une place au cimetière pour les parents morts du mal contagieux, et le cimetière se trouvait au centre de Roubaix; c'était donc une mesure de prudence contre les ravages progressifs du fléau.

En 1669, nos magistrats obtinrent l'autorisation de contracter un emprunt pour acheter, en divers endroits de la paroisse, le terrain destiné à l'enterrement des pestiférés. Ces différents cimetières eurent ensuite une clôture de muraille ou autre.

Ils achetèrent donc, au nord-ouest, un champ qui a conservé le nom d'*Opidem*, y firent construire un asile pour les pestiférés, l'entourèrent de murs de *paillotis* et y établirent un cimetière pour inhumer ceux qui succombaient à la maladie.

Revenons au cimetière de l'église. Par en briques en 1746, dans les parties les plus foulées, on y éleva un calvaire entouré d'un grillage.

C'est au calvaire que fut inhumé le doyen Huleu mort en 1756; la *pierre sépulcrale* que les exécuteurs testamentaires y firent placer, ne s'est pas retrouvée.

La coutume de placer la cendre des fidèles à l'ombre des églises fut, vers la fin du siècle dernier, déclarée pernicieuse. Par son édit du 10 Mars 1776, enregistré au Parlement, le roi défendit d'enterrer dans les églises, les chapelles et les oratoires, voulant que les cimetières des paroisses, trouvés insuffisants, fussent agrandis, et que ceux qui, placés dans l'enceinte des villes, pouvaient *nuire à la salubrité de l'air*, fussent transportés au dehors, en vertu des ordonnances des évêques diocésains.

Sur la représentation à eux faite par M. Pierre François Motte, pasteur, et par les marguilliers, que, par suite de cet arrêt de sa majesté, qui interdisait d'inhumer dans l'église, le cimetière se trouvait trop petit, le Magistrat de Roubaix décida, le 25 février 1777, qu'il serait pris, dans le terrain de l'hospice appartenant à la commune, la partie nécessaire pour former le nouveau cimetière.

Cette proposition ne fut pas acceptée, on crut trouver le terrain suffisant en dépavant les voies conduisant aux entrées de l'église; il y avait d'ailleurs une ressource dans un ancien cimetière nommé Opidem, situé au pied du bourg, où l'on enterrait en cas de contagion. Et l'établissement d'un cimetière près de la maison des invalides et des orphelins fut reconnu nuisible et incommode.

En 1787, il régnait à Roubaix une épidémie qui, suivant le rapport des médecins, était en partie attribuée aux exhalaisons qui s'élevaient du cimetière.

Il fut décidé qu'on demanderait l'autorisation de transporter le cimetière sur le terrain appartenant à la communauté, nommé Opidem, ce qui n'eut pas lieu, et les choses restèrent en leur état jusqu'en 1793.

A cette époque, la municipalité *offrit* au directoire du département, l'échange du cimetière de l'église contre un terrain national propre aux inhumations. Mais on lui répondit qu'aux termes de la loi du 15 mai 1791, les cimetières ne pouvaient être mis de a le commerce qu'après dix années à compter des dernières inhumations.

Cependant en l'an 1804, les inhumations furent reportées au sud de la ville, le long du sentier qui conduit à la *Potennerie*, au lieu dit *Champ de Beaurewart*. Planté de beaux arbres, entouré de haies vives et de fossés de dix pieds de large, fermé par un gland entre deux pilastres en maçonnerie, le nouveau cimetière avait un air de décence et offrait toutes les garanties nécessaires sous le rapport de la salubrité. Il n'en était pas de même du côté de l'étendue, et, le 21 août 1807, un architecte déclarait qu'il n'était plus possible d'y enterrer dix individus.

Le 25 mai 1809, la commune fit l'acquisition d'un terrain appartenant à l'hospice et situé à droite du Chemin du Fresnoy, et y établit le cimetière sur la superficie jugée nécessaire pour une population que les prévisions ne supposèrent pas devoir aller au-delà de 12,000 âmes !

Monsieur le doyen Roussel le bénit solennellement le 29 juillet 1810.

Par l'effet du rapide développement que prit la ville, le cimetière du Fresnoy se trouva bientôt au centre d'une grande agglomération, et son enceinte resserrée dut servir à une population quadruplée : ainsi, en 1810, il y eut 240 décès; en 1847, 1,041.

Il fallut encore penser à reporter le lieu des sépultures plus en dehors des habitations ; la légalité, la salubrité, la décence en faisaient une loi impérieuse. La translation eut lieu le 1er janvier 1850. Le cimetière actuel établi au Nord-Est, le long de la route de Watrelos, est à une distance qui, selon toute probabilité, devait permettre de le conserver longtemps. Il se présentait d'ailleurs susceptible d'agrandissement, et la nature du sol sur lequel il est établi offre les conditions les plus *propres à sa destination.*

(*A suivre.*) PERVENCHE.

BIBLIOGRAPHIE

AUX LECTEURS DU « JOURNAL DE ROUBAIX »

LE MAGASIN LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

REVUE INTERNATIONALE

paraît le 15 de chaque mois, par cent pages in 8°, sur papier de luxe. — Nouvelles, Poésies, Critique Littéraire et Artistique, Voyages, Histoire.

DOUZE FRANCS PAR AN.

Abonnement d'essai pour le second semestre 1890: SIX FRANCS.

Les personnes qui s'abonnent pour cette période (juillet à décembre 1890) auront droit à la réception gratuite des livraisons de mai et de juin. Le Magasin Littéraire publiera durant ces mois deux nouvelles inédites de Carmen Sylva (S. M. la Reine de Roumanie), Paul Fréval fils, Louis de Baecker, de la Gorce, Maillhard de la Couture, H. Bordeaux, Jos. Grandperret, Hector Hoornaert, Jean Casier, des articles de Charles Buet, Al. Savine et autres.

S'adresser pour renseignements et abonnements au bureau du *Journal de Roubaix*, à Roubaix, et à Lille, chez M. Bergès, libraire, rue Royale. 23135

ÉDITION « FRANÇAISE »

DES PARTITIONS DE MUSIQUE

de tous les chefs-d'œuvre classiques

Cette édition est mise en vente, à partir de ce jour, à la librairie du *Journal de Roubaix*, 17, rue Neuve. Elle est absolument irréprochable, comme gravure et comme papier. Elle comprend les partitions suivantes :

Lucie de Lammermoor, (DONIZETTI). *Othello*, (G. ROSSINI). *Le Freischütz*, (C. CH. WEBER). *Les Noces de Figaro*, (MOZART). *Le Barbier de Séville*, (G. ROSSINI). *Norma*, (BELLINI). *Lucrèce Borgia*, (G. DONIZETTI). *La Somnambule*, (BELLINI). 25 Mélodies célèbres, *paroles françaises* (FRANZ SCHUBERT). *La Flute enchantée*, (MOZART). *Les Puritains*, (BELLINI).

Le prix est de **2** francs, au lieu de 6 et 10 fr.; toute la collection peut être acquise pour 20 francs.

Toutes les partitions célèbres seront successivement publiées dans le même format, et vendues aux mêmes conditions. Nous donnerons leurs titres, dès leur apparition.

ON PEUT SE PROCURER DE

L'EAU-DE-VIE BLANCHE

PREMIÈRE QUALITÉ

POUR FRUITS

à **1 fr. 40** le litre

chez Mme Alfred MESSIAEN, 75, rue de l'Ommelet, à quelques mètres de la rue Pellart, Roubaix.

A LA TOUR EIFFEL

Chaînes argent, 2 fr. 50

REMONTOIR ARGENT, 13 fr.

Remontoirs or, argent, métal, 8 à 1,000 francs, garantis 2 à 5 ans.

22 fr. MONTRE argent, cuvette argent, à cylindre, 8 rubis, garantie 2 ans.

G. VOUILLARMET, fabt d'horlogerie, ex-président de la Société des Horlogers, 85, Rue BATTANT, à **Besançon** (Doubs).

Envoi gratis et franco CATALOGUE & DESSINS.

22537

CHANGEMENT DE DOMICILE

LES BUREAUX

DE M. H. LEMAY

CHANGEUR

55, Rue des Champs, 55,

sont transférés

RUE NAIN, Nos 16 ET 18

23128—46271

LA CONSOLATION DES BELLES-MÈRES

Que tu sais bien, Ferraille, à l'aide d'un savon
Emerveiller, ravir, extasier le monde;
Tous, enfants, jeunes gens, maris et vieux garçons
Te chantent et te publient, à cent lieues à la ronde,
Car tu sais ajouter aux charmes d'une mère,
Tu sais garder à tous le beau teint de vingt ans,
Et les beaux-fils par toi rendus plus indulgents,
Ont des regards plus doux pour une belle-mère.

Savonnerie Ferraille aîné, Croix, près Roubaix.

46282d

L'achèvement du Canal de Corinthe va pouvoir enfin se réaliser. La solution de cette entreprise n'était pas facile à trouver. Trois questions capitales se posaient : 1° Sauvegarder dans la plus large mesure les intérêts des anciens actionnaires et obligataires ; 2° assurer l'achèvement du Canal sans nouvel aléa et 3° enfin donner de sérieuses garanties aux capitaux qui devraient courrir les dernières dépenses. Ces trois conditions sont remplies : 1° L'ancien capital conserve dans les bénéfices une part qui de 75 0/0 pourra s'élever à 90 0/0. 2° Un forfait assure l'achèvement du Canal en 2 années 1/2 et 3° des garanties multiples sont offertes aux obligations nouvelles émises à 470 francs et représentant un placement de 6 1/2 0/0. 23132d

AUX

Fabriques Parisiennes

E. LANDAUER

16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16

ROUBAIX

SPECIALITÉ DE BLANC

Trousseaux et Layettes

FABRIQUE DE LINGERIE

et Broderie à la main

à Remiremont (Vosges)

Cette maison, si avantageusement connue et si appréciée par sa clientèle depuis de nombreuses années, vient de mettre en **VENTE**, pour la **SAISON D'ÉTÉ** un choix superbe de modèles nouveaux pour

TROUSSEAUX ET LAYETTES

ainsi qu'une quantité considérable d'articles pour enfants, tels que :

***Robes blanches et couleurs, Tabliers, Douillettes, Pelisses cachemire et piqué, Robes de baptême*, etc., etc.**

CHOIX MAGNIFIQUE

DE RIDEAUX EN TOUS GENRES

SPÉCIALITÉ

DE LINGERIE FINE

GRAND ASSORTIMENT DE

DRAPS ET TAIES BRODES

Prix exceptionnels

BRODERIES EN TOUS GENRES

Dépôt de Toiles des Vosges

ET

LINGE DE TABLE

garantis à l'usage

CHIFFRES ET BRODERIES

A FAÇON

Le principe absolu de la Maison des **Fabriques Parisiennes** est de **vendre entièrement de confiance** les **articles les plus soignés et les mieux assortis** à des conditions de **bon marché exceptionnel.**

PRIX-FIXE *marqué en chiffres connus.*

16, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix

GOFFIN & GABRIEL

48, Rue de l'Epeule, Roubaix

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE BATIMENTS

MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES

PIERRES & MARBRES

SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE

PLAGE DE ROSENDAEL

DUNKERQUE (NORD)

GRAND HOTEL DU CASINO

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

TÉLÉPHONE **Grande réduction de prix** TÉLÉPHONE

Chambres, depuis..... **2 fr.**

Pension complète, depuis..... **9 fr.** par personne

Conditions spéciales pour familles

TABLE D'HOTE

Déjeuner à midi, **3** fr. — Dîner à 6 h. 1/2, **4** fr.

Restaurant à la carte

GRAND CAFÉ. — TERRASSE

Directeur : M. Pierre GROROD, de Lille.

22918

Le Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE c'est

L'Alcool de Menthe

DE RICQLÈS

Souverain contre les **Indigestions, dérangements d'intestins, les Maux d'estomac, de Cœur, de Tête**, etc., et calmant instantanément la **soif**. Excellent aussi pour la **Toilette** et les **Dents**, préservatif certain contre les épidémies. *Demi siècle de succès et 53 récompenses.*

Fab. à Lyon, c. d'Herbouville, 9. Maison à Paris, 41, r. Bicher

Exiger le nom de RICQLÈS

EN VENTE ÉGALEMENT LES

PASTILLES A LA MENTHE DE RICQLÈS

A. BOUTRY, ENTREPR

36, Rue de l'Espérance

ROUBAIX

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS

PAVAGES, Sables et Graviers

VOIES FERRÉES

TERRASSEMENTS & NIVELLEMENTS

COUVERTURE

Zinguerie & Plomberie

LA SANTÉ DU PIGEONNIER !!

PAR LA

COLOMBILINE ADER

Ce merveilleux produit employé par les plus grands éleveurs et amateurs, pour l'entraînement des pigeons, guérit la diarrhée, les poquettes, le catarrhe, la diphtérie, etc., etc.

La Morve, ce fléau du pigeonnier, est infailliblement guérie et écartée pour toujours par la *Colombiline Ader*.

Eleveurs et amateurs colombophiles ! n'hésitez pas ! Des milliers d'attestations en font foi. La *Colombiline Ader*, c'est la santé du pigeonnier !!!

Le flacon contenant la dose pour 10 litres d'eau **Prix : 0,75 c.**

Dépôt chez M. Vanhoucke, pharmacien, 164, rue de Menin, à Tourcoing, et chez M. Bernard, pharmacien, 16, rue Thiers, à Calais. 46146

BULLETIN FINANCIER

Paris, 28 juin. — C'est décidément une série ; le cours de 92 sur le 3 o/o a été atteint encore aujourd'hui, mais n'a pas été conservé. On finit, en effet : le 3 o/o à 91.75 et le 4 1/2 à 106.40. C'est aujourd'hui qu'a lieu à la Chambre l'interpellation sur le Crédit Foncier. C'est à cette raison qu'il faut attribuer la faiblesse de la fin de la Bourse.

Le Crédit foncier est plus lourd aujourd'hui pour la raison dont nous parlons plus haut. La Banque de Paris est à 835. Le Crédit Lyonnais à 745. L'ailure des fonds étrangers est satisfaisante. L'Italien est à 95.80. L'Extérieure à 76 3/8. Le Hongrois est très ferme à 90 7/8. Les valeurs ottomanes sont encore un peu lourdes.

En Banque l'Alpine est ferme. L'obligation de Porto-Rico est à 289,75. C'est lundi 30 juin qu'aura lieu aux guichets de la Banque de Paris et des Pays-Bas l'émission des 50,000 obligations des chemins de fer andalous, obligations ayant un droit de première hypothèque sur la ligne qu'elles vont contribuer à construire et de priorité sur tout le réseau par rapport aux émissions ultérieures.

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE

Situation hebdomadaire du 26 Juin

ACTIF

Encaisse de la Banque		2.591.148.803 23
Effets échus hier à recevoir		113.828 31
Portefeuille de Paris: Commerce		257.383.647 38
Portefeuille des succursales : Effets sur place		327.019.776 ..
Avances sur lingots et monnaies		15.686.200 ..
— — succursales		1.691.600 ..
Avances sur titres		107.829.199 54
— — succursales		137.350.197 ..
Avances à l'Etat		140.000.000 ..
Rentes de la réserve :		
Loi du 17 mai 1834	(a)	10.000.000 ..
Ex-banques des départements	(b)	2.980.750 14
Rentes disponibles		30.936.220 80
Rentes immobilisées	(c)	100.000.000 .